

## Dossier annuel 2011

La MRIE a décidé de s'implanter davantage sur les territoires pour

préparer le Dossier annuel 2011. C'est pourquoi des après-midi de travail ont été organisés sur Bellegarde sur Valserine (14/12), Aix les Bains (13/01) et Romans sur Isère (25/01). Après une présentation synthétique du précédent Dossier annuel, des ateliers thématiques ont été animés. Nous remercions les trois villes concernées pour leur accueil et les nombreux participants pour leur contribution. L'ensemble des éléments recueillis seront utilisés pour la rédaction du prochain rapport. Afin de compléter les approches, des réunions de travail thématiques seront prochainement organisées.

## Réseaux et partenaires

### A PROPOS DE ...

#### ... DÉVELOPPEMENTS ET HUMANISME.

Gagner sa vie, comme chargés d'étude ou accompagnateurs de démarches collectives (sur des thèmes comme l'emploi pour tous, l'intégration sociale, la lutte contre les discriminations, la participation des citoyens...), tout en cultivant une identité d'économie sociale et solidaire : tel est le pari des quatre professionnels de la toute récente SCOP Développements et Humanisme.

Basée à Lyon, cette équipe intervient en Rhône-Alpes et dans l'ensemble des régions françaises. Une partie de ses actions est réalisée avec la MRIE.

Pour plus d'info :

[contact@developpements-et-humanisme.eu](mailto:contact@developpements-et-humanisme.eu)



### QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS ET RENCONTRES

#### • Jeudi 3 février 2011 à Lyon 8ème

Journée organisée par l'ADES du Rhône en collaboration avec Coordination Alimentaire « **La santé des bénéficiaires de l'aide alimentaire** »

#### • 19 et 20 février 2011 à Lyon

Colloque organisé par l'Arche en France et ses partenaires « **Fragilités interdites ? Tous fragiles, tous humains** »

#### • Samedi 19 mars 2011 à Fontaine (Isère)

« **L'errance est immobile** », Création sur la galère au féminin : Une coproduction de l'association Femmes SDF et de l'Envol, Compagnie de spectacle vivant

### DES ARTICLES ET PUBLICATIONS QUI NOUS ONT PLU

• Claire Neirinck : « **Droits de l'enfant et pauvreté** », 2010

• Emmanuelle Bonerandi-Richard : « **Pauvreté et précarité dans le département de l'Ain - Etat des lieux** », 2010

• Jacques Rancière : « **Moments Politiques-Interventions 1997-2009** », 2009

Pour plus d'infos : [www.mrie.org](http://www.mrie.org)



14, rue Passet - 69007 Lyon  
Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94  
e.mail : [mrie@mrie.org](mailto:mrie@mrie.org) - site : [www.mrie.org](http://www.mrie.org)  
Directeur de la publication : Bruno Lachnitt  
Création graphique : Nicole Ayed

# L'actu de la MRIE

N°29  
Février  
2011

## Travaux en cours

### Poursuite de la veille sur « santé et accès aux droits et aux soins »

La MRIE poursuit son travail de veille sur la santé, en s'intéressant plus particulièrement au dispositif de l'Aide Médicale Etat ainsi qu'aux mutuelles disponibles aux personnes aux faibles revenus. Les institutions qui gèrent les droits santé (notamment CPAM et CAR-SAT) ainsi que les collectifs d'habitants qui ont réfléchi sur ces enjeux seront associés à la réflexion.

Contacts : [flora.perrier@mrie.org](mailto:flora.perrier@mrie.org) et [claire.hauviller@mrie.org](mailto:claire.hauviller@mrie.org)

### Des entretiens avec des enfants en situation de pauvreté

Dans le cadre de l'étude sur « enfance et précarité », la MRIE échange avec des enfants de familles en situation de pauvreté afin de rendre compte de leur vécu, des difficultés qu'ils rencontrent et des attentes qu'ils formulent. Des entretiens similaires sont réalisés en région PACA et Ile de France. L'étude devrait voir le jour juin 2011.

Contacts : [david.grand@mrie.org](mailto:david.grand@mrie.org) et [flora.perrier@mrie.org](mailto:flora.perrier@mrie.org)

### Etude sur le parcours des jeunes entre le moment du décrochage scolaire et le premier contact avec les missions locales

On sait qu'il se passe en moyenne 30 mois entre le moment où un jeune décroche et celui où il pousse la porte de la Mission Locale. Pourquoi ? Que se passe-t-il pendant ce temps ? Faudrait-il réduire ce délai ? Si oui comment ? Une étude est en cours avec l'Union régionale des Missions Locales pour éclairer cette zone d'ombre.

Contact : [laurence.potie@mrie.org](mailto:laurence.potie@mrie.org)

## Dernières publications

► **Etude exploratoire « Formation professionnelle et exclusion »**, enquête conduite par Développements et Humanisme

► « **Prison, santé et vieillissement : enjeux et impacts de la détention pour les personnes de plus de 60 ans** », étude menée auprès de détenus seniors en Rhône-Alpes/Auvergne

► « **Sortir de la rue** » : la MRIE organise le 18 mars prochain une journée d'échange sur cette thématique autour des auteurs du rapport

Ces documents sont téléchargeables **gratuitement** sur notre site [www.mrie.org](http://www.mrie.org). Ils peuvent être commandés en version papier par mail : [mrie@mrie.org](mailto:mrie@mrie.org)

## Infos MRIE

La MRIE accueille des renforts pour soutenir certains de ses travaux. **Priscille Berthet, Cynthia Cadet, Claire Hauviller, Amélie Huet** et **Elsa Jacquez** vont rejoindre l'équipe dans les prochains mois pour travailler sur les thèmes suivants : enfance et précarité, RSA, accès aux soins, éducation et participation des personnes en situation de précarité à la vie locale.

Par ailleurs, **nous sommes toujours à la recherche d'un(e) stagiaire** ou apprenti(e) pour réfléchir avec l'équipe et expérimenter des améliorations de nos outils de communication.

**Bienvenue et bon travail à chacune !**

4

# la lettre de la

# mrie

Mission Régionale Rhône-Alpes  
d'Information sur l'Exclusion

## Des mots pour...

### ... chercher ensemble

La volonté de rationaliser la question de la misère peut conduire à la destruction de l'autre. En effet, quand notre société voit les plus pauvres comme des problèmes à régler, niant la complexité de leur être et de leurs relations avec nous, elle nie leur humanité même et les fait taire. **Paradoxalement la recherche d'efficacité contre la misère peut ainsi contribuer à la renforcer.** Cependant ces paradoxes vécus subjectivement par les chercheurs et praticiens, sortent de l'impasse quand ils se joignent aux paradoxes vécus par les « premiers intéressés ».

Joseph Wresinski déclarait devant le comité pauvreté du congrès mondial de sociologie : « la connaissance universitaire de la pauvreté et de l'exclusion (...) ne peut être qu'une connaissance indirecte et informative, (...) il lui manque la prise sur le réel et par là (...) ce qui rend la connaissance mobilisatrice et provocatrice d'action : la connaissance que possèdent les pauvres, les exclus qui vivent de l'intérieur à la fois la réalité de leur condition et la réalité du monde qui la leur impose ; et la connaissance de ceux qui agissent parmi et avec les victimes dans les zones de grande pauvreté et d'exclusion. Leur savoir et leur réflexion ne portent pas seulement sur leur situation vécue mais aussi sur le monde environnant qui la leur fait vivre, sur ce qu'est ce monde-là et sur ce qu'il devrait être pour ne plus exclure les plus faibles. (...) **Mais dérangez les plus pauvres dans leur pensée, en les utilisant comme informateurs, au lieu de les encourager à développer leur réflexion propre en acte réellement autonome, c'est les asservir.** Ce sont les familles les plus pauvres elles-mêmes qui nous ont appris que ne leur parler que de leurs besoins, les réduire en quelque sorte aux "indicateurs sociaux" qui les caractérisent au regard de la recherche scientifique sans les aider à comprendre leur histoire ni leur personnalité commune, c'est encore une manière de les enfermer. »

Or il apparaît à l'expérience que le processus de rencontre des savoirs dans ces systèmes asymétriques se crée moins dans un choc des savoirs que dans une rencontre des questions et paradoxes existentiels, plus dans un croisement des « vouloir comprendre » que des compréhensions. Mais nous tuons ces questions si nous n'acceptons pas de reconnaître : « **Nous non plus, nous ne comprenons pas : cherchons ensemble !** ».

**Que les responsables politiques et institutionnels consentent à sortir de la croyance qu'ils doivent apporter une réponse au problème posé par les pauvres pour entrer dans une recherche commune de solutions au problème qu'est la pauvreté, c'est un vœu que nous formulons pour cette année 2011 !**

**Bruno LACHNITT**, Directeur de la MRIE  
**Bruno TARDIEU**, Délégué national d'ATD Quart-Monde

## L'ACTU de la MRIE

Dossier annuel 2011

A propos de ...  
Développements et Humanisme

Nouvelles publications  
de la MRIE

Bienvenue à nos stagiaires

p.4

## L'ARTICLE DU MOIS

**La mise en place de la participation des bénéficiaires du rSa en région Rhône-Alpes : premiers éléments sur l'organisation, les difficultés et les effets positifs de la dynamique**

p.2-3



« *Toute l'équipe a eu la douleur d'apprendre le décès soudain d'Emmanuelle Bonerandi-Richard, administratrice de la MRIE. Nos premières pensées vont à ses enfants ainsi qu'à son mari et à sa maman.*

*Merci Emmanuelle d'avoir soutenu nos travaux et notre équipe avec enthousiasme, simplicité, compétence et conviction. C'est tellement précieux pour nous. »*

## LA MISE EN PLACE DE LA PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN RHÔNE-ALPES PREMIERS ÉLÉMENTS SUR L'ORGANISATION, LES DIFFICULTÉS ET LES EFFETS POSITIFS DE LA DYNAMIQUE

**I**l y a un an et demi le rSa entré en application et prenait la suite du RMI. Le texte de loi laissait augurer d'importants changements dans le dispositif notamment en instituant la participation des bénéficiaires.

Deux niveaux de participation sont mentionnés dans la Loi.

Un premier concerne la gestion du rSa : des représentants des bénéficiaires doivent être présents dans les « équipes pluridisciplinaires », instances techniques consultées préalablement aux décisions de réorientation vers les organismes d'insertion sociale ou professionnelle et de réduction ou de suspension du rSa.

Un second niveau de participation concerne la définition, la conduite et l'évaluation des politiques d'insertion qui doivent être réalisées selon des modalités qui assurent la participation effective des personnes intéressées.

La Mrie s'est engagée à suivre ce chantier et à appuyer certains départements qui en ont fait la demande. Avec le concours de l'ANSA (Agence Nationale des Solidarités Actives), elle a organisé plusieurs séminaires pour les cadres des Conseils Généraux.

Le présent article a pour objet de rendre compte des premiers éléments rapportés concernant la mise en place de la participation des bénéficiaires du rSa en région Rhône-Alpes : comment est-elle organisée ? Quelles sont les difficultés ? Les effets positifs pour les acteurs de l'insertion et les bénéficiaires eux-mêmes ?

### Les modalités de la mise en place de cette participation

**P**remier élément, **la participation des bénéficiaires dans les équipes pluridisciplinaires est effective dans cinq départements sur huit.** Elle devrait démarrer rapidement dans les trois autres (le Rhône, l'Ain et la Haute-Savoie). Des réflexions ont été conduites et un projet a été défini ou est en cours de définition. Pour désigner des représentants des bénéficiaires, le Conseil Général de la Loire a envoyé un courrier à tous les bénéficiaires du rSa, relevé les candidatures et organisé un tirage au sort sur chaque territoire. Les autres Départements se sont appuyés sur des groupes de bénéficiaires existants et/ou ils ont créé des groupes. Ce qui ne revient pas tout à fait au même par ailleurs. Pour mobiliser, les Conseils Généraux ont choisi des modalités différentes. Signe d'expérimentation, ces dernières peuvent varier au sein d'un même département. Ainsi en Savoie où sur un territoire, il y a eu une sollicitation directe d'un groupe, sur un autre envoi d'un courrier aux bénéficiaires et organisation de réunions d'information collective ou encore sur un dernier repérage de bénéficiaires à partir des référents et envoi d'un courrier. De même, afin de désigner les représentants, toutes les modalités sont possibles c'est-à-dire aussi bien la désignation, la candidature spontanée que le vote à bulletins secrets. Pour animer ces groupes, certains comme l'Isère se sont tournés vers des prestataires extérieurs pour des questions de neutralité, d'autres ont mobilisé leurs propres professionnels.

Pour poursuivre sur les modalités, il apparaît tout d'abord que les Départements ont généralement choisi un ou deux titulaires pour un ou deux suppléants et que la durée des mandats des représentants est de 6 mois ou d'un an renouvelable une fois. Ensuite **au sujet du « secret » prévalant dans les équipes pluridisciplinaires, certains départements ont fait le choix de présenter les dossiers de manière anonyme, d'autres non** à l'image de l'Ardèche ou bien encore de la Savoie, la logique étant que sur certains territoires l'interconnaissance est telle que l'anonymat n'a que peu d'intérêt. Pour autant des précautions ont été prises, l'importance du secret a été expliquée aux représentants, ils ont signé une charte de déontologie. Et jusqu'à présent, il semble que cela se passe bien. A l'image du tout un chacun, pourquoi ne seraient-ils pas en mesure de la respecter ? Enfin, dernier point au sujet des modalités, tous les Départements défraient les représentants pour leurs déplacements, la restauration ou bien encore les modes de garde de leurs enfants.

### Quelques points d'attention apparaissent d'ores et déjà

**D**eux remarques s'imposent à propos du premier niveau de participation. Primo **le positionnement des représentants des bénéficiaires dans les équipes pluridisciplinaires ne va pas de soi.** Plusieurs cas de figure se présentent nécessitant un recadrage. Il arrive que les représentants n'aient pas de distance et confondent leur situation avec celle qui est exposée. L'appui sur un groupe peut-il aider face à cette difficulté ? D'autres se positionnent quelquefois comme des « avocats » ou à l'inverse, quand il s'agit de suspension, ils sont plus durs envers les bénéficiaires que les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire. Deuxio et c'est un point d'alerte, les Départements engagés dans des démarches collectives rencontrent plus ou moins une même difficulté : le nombre de participants dans les groupes tend à diminuer. Il n'est pas simple de faire durer un groupe et de le renouveler. Et la difficulté peut se déplacer sur le renouvellement des représentants. Comment expliquer la démobilité des bénéficiaires ? La situation de certains est évolutive (déménagement, sortie du dispositif, hospitalisation etc.). Outre les bénéficiaires, on peut se questionner sur les professionnels : sont-ils autant mobilisés qu'au début de l'action ? La communication est-elle suffisante ?

Par ailleurs **le deuxième niveau de participation n'a pas encore vraiment été mis en place et on peut penser que la configuration actuelle ne suffit pas à maintenir la mobilisation des groupes.** Dans deux Départements (l'Ardèche et la Loire), le deuxième niveau de participation est à l'état de projet. Dans les autres (Isère, Drôme, Savoie), il prend différentes formes que l'on peut résumer de la manière suivante : des représentants des bénéficiaires issus des groupes participent à des instances politiques appelées autrefois des CLI plénières. Ils y expriment leur point de vue, font remonter des problèmes et établissent des propositions. Dans la Drôme, ces pratiques sont antérieures au rSa. En 2007 un groupe de bénéficiaires du RMI a participé à un forum des usagers où il a formulé un avis sur l'accompagnement, les actions, les aides et les attentes vis-à-vis du dispositif. Il a aussi travaillé sur l'évaluation de l'ancien PDI (Programme Départemental d'Insertion) et sur la mise en place du rSa.

La participation des bénéficiaires du rSa peut s'avérer difficile à mettre en œuvre. Elle demande des moyens, du temps et de la formation. Des résistances sont rencontrées un peu partout : des bénéficiaires qui ne se sentent pas d'assumer la fonction de représentant, des professionnels qui ne sont pas convaincus et qui freinent la dynamique, des élus qui doivent partager le pouvoir. Au delà de cela, on observe aussi les premiers effets positifs. **Dans les équipes pluridisciplinaires, la présence des bénéficiaires fait réfléchir et évoluer les pratiques comme les représentations de part et d'autre.** Le jargon a tendance à être mis de côté et le regard porté sur les bénéficiaires est plus neutre. Les représentants des bénéficiaires peuvent amener à voir autrement les situations, à questionner aussi quand une suspension est prononcée alors qu'on est sans nouvelles des bénéficiaires concernés. Selon plusieurs témoignages, en participant les bénéficiaires comprennent mieux le dispositif, les professionnels et leurs difficultés. De plus ils peuvent gagner en confiance et en estime de soi. Autres effets imprévus, la participation dynamise et quelques bénéficiaires se sont engagés dans une formation et ont renoué avec des démarches de recherche d'emploi.

Dans l'immédiat il est prématuré de tirer des conclusions. La dynamique doit être stabilisée, les deux niveaux de participation installés partout. **Il serait important d'aller plus loin que les premiers éléments recueillis, de donner à voir la démarche et de l'évaluer afin de l'améliorer.** C'est d'autant plus essentiel qu'à d'autres échelles la question reste entière et peu posée. Par ailleurs, pourquoi ne pas organiser au niveau régional une rencontre entre les représentants des bénéficiaires ? Ils pourraient échanger sur leurs expériences, gagner en compétences et se mettre en réseau. Cela peut être un moyen de donner sens à la dynamique et de la renforcer.

Si vous souhaitez réagir à cet article, apporter un témoignage, n'hésitez pas à contacter : [david.grand@mrie.org](mailto:david.grand@mrie.org)

